



Compte rendu des discussions et recommandations du Comité de normalisation des grains de l'Ouest

Date : Le 1er avril 2025

Heure : De 9 h à 13 h 50 (HAC)

Lieu : Commission canadienne des grains
Winnipeg (Manitoba)

Membres

Description

Commission canadienne des grains

David Hunt (président)	Commissaire en chef
Derek Bunkowsky	Inspecteur en chef des grains du Canada
Esther Salvano	Directrice générale, Laboratoire de recherches sur les grains

Personnes désignées par le sous- ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Felicitas Katepa-Mupondwa (Ph. D.)	Agriculture et Agroalimentaire Canada
*Avtar Virk	Agence canadienne d'inspection des aliments

Transformateurs de grain

*Caalen Covey	Association canadienne des minoteries de farine de blé
*Kevin Sich	Brewing & Malting Barley Research Institute

Exportateurs de grain

*Tala Mobayen	Canadian Pulse and Special Crops Trade Association
*Robert Tkatchuk	Canadian Grain & Oilseed Exporters Association

Producteurs de grain de l'Ouest

*Steven Donald	Producteur de la Saskatchewan (Fédération canadienne de l'agriculture)
Gregg Fotheringham	Producteur du Manitoba (Manitoba Crop Alliance)
Jon Fehr	Producteur de la Saskatchewan (Canadian Canola Grower Association)
Jean Harrington	Productrice de la Saskatchewan
Fiona Jochum	Productrice du Manitoba (Western Canadian Wheat Growers Association)
Shane Stokke	Producteur de la Saskatchewan (Flax Council of Canada)
Shanna Stolhandske-Dale	Productrice de la Saskatchewan
Glenn Tait	Producteur de la Saskatchewan (Saskatchewan Wheat Development Commission)

Beverly Wieben

Productrice de l'Alberta (Alberta Pulse Growers)

Autres

Robert Chapman
James Dunlop
Lynne Sweeney

Inland Terminal Association of Canada
Conseil canadien du canola
Country Elevator Association

Observateurs

Curtis Rempel
*Aiden Sanden
*Shannon Sereda
*Dean Hubbard
Gino Castonguay
*Joey Vanneste
Véronique Barthet (Ph. D.)
Lonny McKague
Shanell Dupras
Ning Wang (Ph. D.)
Bin Xiao Fu (Ph. D.)
Kris Wonitowy
Evan Thomas
*Brianne Stewart
*Max Cote
Marta Izydorczyk (Ph. D.)

Conseil canadien du canola
Saskatchewan Wheat Development Commission
Alberta Grains
Alberta Grains
Commission canadienne des grains
Commission canadienne des grains
Commission canadienne des grains
Commission canadienne des grains
Commission canadienne des grains
Commission canadienne des grains
Commission canadienne des grains
Commission canadienne des grains
Commission canadienne des grains
Commission canadienne des grains

Absents

Justin Bell
Sean Stanford
Ian Armer
Poste vacant

Alberta Grains
Alberta Grains
Terminal Elevator Association
Producteur de la Saskatchewan (Saskatchewan Pulse Growers)

Rédactrice du compte rendu

Natalie Rioux

Commission canadienne des grains

*Participation en mode virtuel.

Recommandations et mesures de suivi découlant de la réunion

- Une motion est adoptée pour abroger les échantillons-types physiques et les remplacer par des imprimés-types visant le mildiou dans le blé roux de printemps de l'Ouest canadien (CWRS) des grades no 1 et no 2 et le blé dur ambré de l'Ouest canadien (CWAD) des grades no 1, no 2 et no 3.
- Une motion est adoptée pour mettre fin au projet de modernisation du classement des grains, en reconnaissant que l'examen continu du Guide officiel du classement des grains et de tout problème particulier lié au classement demeure un processus continu.
- La Commission canadienne des grains s'engage à fournir aux comités de normalisation un compte rendu de la progression de son initiative en matière d'avancement des technologies lors de chaque réunion à venir.

Commentaires du président

Responsable : David Hunt

Pour information

- Souhaite la bienvenue aux membres et leur demande de se présenter.

Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 1er avril 2025 du Comité de normalisation des grains de l'Ouest

Responsable : David Hunt

Mesures de suivi

- L'ordre du jour de la réunion est adopté.

Adoption du compte rendu de la réunion du 5 novembre 2024 du Comité de normalisation des grains de l'Ouest

Responsable : David Hunt

Mesures de suivi

- Le compte rendu la réunion est approuvé.

Points découlant de la dernière réunion

Responsable : David Hunt

Pour information

- Aucun point découlant de la dernière réunion n'est présenté.

Rapport du Comité consultatif sur les légumineuses

Responsable : Joey Vanneste

Pour information

- Projet sur les petites lentilles évaluées comme impuretés – Vise à déterminer si les petites lentilles qui passent à travers le tamis à trous ronds no 9 ont des caractéristiques de qualité différentes de celles qui restent sur le tamis à trous ronds no 9.
 - La Commission canadienne des grains lance cette recherche et fera le point sur les résultats lors des réunions de l'automne 2025.
- Les lentilles sont réparties dans deux classes : Lentilles rouges et Lentilles autres que rouges. On détermine la classe de lentilles par la couleur du cotylédon. Il existe des inquiétudes quant à l'entrée d'une nouvelle variété de lentilles rouges à tégument noir dans le réseau de manutention en vrac. La solution pourrait être d'utiliser la définition des couleurs contrastantes au lieu de celles des classes contrastantes. Les classes contrastantes sont évaluées uniquement dans les lentilles rouges.
 - La Commission canadienne des grains examinera les définitions de « classes contrastantes » et « couleurs contrastantes » et fera le point lors des réunions de l'automne 2025.

Pour discussion

- Un membre demande dans quelle mesure la Commission canadienne des grains tiendra compte des procédures de traitement déjà établies, car la taille réduite des graines pourrait avoir une incidence négative sur les processus de manutention et entraîner des inefficacités.
 - Joey Vanneste explique que la Commission canadienne des grains mènera des travaux de recherche scientifique afin de déterminer les répercussions de la taille réduite des graines sur la qualité finale et communiquera les résultats de ces travaux au Comité aux fins d'information et de discussion.
- Un membre fait remarquer que les exportateurs souhaitent une uniformité dans la taille des graines. À son avis, le tamis à trous ronds no 9 offre cette précision sans que cela ne suscite de plaintes apparentes. Il souligne par ailleurs l'existence de marchés à créneaux pour des lentilles de couleur particulière et recommande la prudence dans l'élaboration de règles concernant les produits à créneaux.

Rapport du Comité consultatif sur l'orge et les autres céréales

Responsables : Kris Wonitowy et Marta Izydorczyk (Ph. D.)

Pour information

- Marta Izydorczyk (Ph. D.) présente un exposé comparant les techniques de mesure que sont l'analyse rapide de la viscosité (RVA) et l'analyse de l'indice de chute.
- Marta Izydorczyk (Ph. D.) fait le point sur la décision de l'Agence canadienne d'inspection des aliments d'appliquer le processus de restriction régionale pour l'enregistrement des variétés d'orge, à l'instar de ce qui se fait pour le blé.

Pour discussion

- Un membre demande des précisions sur l'initiative de l'Agence canadienne d'inspection des aliments visant à appliquer le processus de restriction régionale aux variétés d'orge.

- Marta Izydorczyk (Ph. D.) explique que certaines variétés d'orge recommandées par les comités de recommandation de l'Est ont été introduites dans l'Ouest canadien sans évaluation adéquate de leurs caractéristiques brassicoles et de leur résistance aux maladies. Par défaut, l'Agence canadienne d'inspection des aliments procède à l'enregistrement à l'échelle nationale, ce qui peut poser un risque lorsque ces variétés sont cultivées dans l'Ouest canadien. Le Comité de recommandation des Prairies pour l'avoine et l'orge) pourra rejeter la demande d'enregistrement à l'échelle nationale et demander qu'une variété soit soumise à des essais régionaux dans l'Ouest avant d'obtenir l'enregistrement à l'échelle nationale.
- Un membre félicite le Laboratoire de recherche sur les grains pour ses travaux sur l'orge brassicole prégermée.
 - Marta Izydorczyk (Ph. D.) ajoute que l'orge brassicole prégermée n'est pas mauvaise et qu'elle peut toujours être maltée si elle est entreposée correctement et utilisée en temps opportun.
- Un membre ajoute que les renseignements sur l'orge prégermée sont également utiles aux manutentionnaires pour comprendre la stabilité de l'orge destinée au maltage.

Rapport du Comité consultatif sur les oléagineux

Responsable : Evan Thomas

Pour information

- Augmentation du nombre de graines de canola germées observée dans la récolte de 2024 – On a publié une note de service à l'industrie en septembre dernier pour clarifier la définition de « graines germées » dans le cas du canola. Les effets des graines de canola germées sur la qualité de l'huile ont été évalués à partir d'échantillons du Programme d'échantillons de récolte. Les teneurs en acides gras libres (AGL) ont été mesurées à ce moment-là et continueront d'être surveillées tous les quelques mois.
- Le point sur la recherche menée sur les graines de moutarde brune ayant germé en raison d'une chaleur excessive – La germination due à la chaleur est différente de celle due à l'humidité, car elle n'a pas le même effet. Les graines germées sous l'effet de la chaleur ou de l'humidité ne peuvent être différenciées visuellement. L'étude n'a pas révélé la nécessité de modifier la définition ou les tolérances.
- Projet sur les graines de canola cassées et petites – La phase 2 du projet évaluera les paramètres de qualité et les effets sur la qualité des petites graines de canola raisonnablement saines. Les séparations seront effectuées avec les différents tamis à fentes et comparées à l'échantillon original et aux échantillons nettoyés. On fera le point lors de la réunion d'automne du Comité.
- Graines de canola brunes endommagées – On effectuera un classement détaillé et on analysera la qualité des échantillons contenant des graines brunes. Les premières indications suggèrent que les graines brunes sont plus endommagées, présentent une oxydation plus importante, une teneur en chlorophylle plus élevée et sont de qualité inférieure à celle des graines germées. Il pourrait être nécessaire de définir les types de dommages tout en maintenant une tolérance pour le total des dommages.

Pour discussion

- Aucun commentaire.

Rapport du Comité consultatif sur le blé

Responsables : Kris Wonitowy et Bin Xiao Fu (Ph. D.)

Pour information

- Portée du projet sur les grains échaudés, les grains cassés et le total des grains échaudés et cassés – Vise à déterminer à partir de quel moment les taux de grains échaudés, de grains cassés et de grains échaudés et cassés commencent à altérer la qualité d'utilisation finale et a pour but de mettre en œuvre un processus rapide et cohérent permettant de déterminer avec précision les taux de grains échaudés et cassés. Les travaux permettront aussi de déterminer si les grains échaudés et les grains cassés doivent continuer à être évalués en tant que facteurs de classement distincts.
- Relation entre l'indice de chute et la germination dans le blé tendre rouge d'hiver de l'Est canadien (CESRW) et le blé roux de printemps de l'Ouest canadien (CWRS) en 2024 – On présente les résultats de la recherche, qui a révélé ce qui suit :
 - Les récoltes de 2024 présentent une faible incidence de germination visible.
 - L'évaluation du mildiou dans le cadre du classement du blé CESRW a offert une protection pour ce qui est de l'indice de chute faible.
 - Les niveaux d'alpha-amylase peuvent être légèrement élevés avant même que la germination ne soit visible.
 - L'alpha-amylase à maturation tardive est déclenchée par un choc thermique au cours du développement du grain et n'apparaît que dans certains génotypes.
 - Aucun signe d'alpha-amylase à maturation tardive dans le blé CESRW et le blé CWRS en 2024.
 - Les tolérances applicables aux grains germés et les échantillons-types visant le mildiou existants sont efficaces.

Pour discussion

- Un membre fait remarquer que la réduction de la tolérance applicable au blé CWAD, sans écart entre les grades no 1 et no 5, va à l'encontre de ce qui est en vigueur pour le reste du système, ce qui constitue une préoccupation majeure pour les producteurs.
 - Un membre fait remarquer que la tolérance est également très restrictive à l'exportation et qu'une étude est nécessaire pour déterminer les répercussions sur les importateurs avant d'apporter des modifications à la tolérance.
 - Un membre indique qu'il ne souhaite pas que les travaux visant à apporter des modifications prennent beaucoup de temps et qu'il faut les accélérer.
 - Kris Wonitowy fait remarquer qu'étant donné l'avancement des travaux, toute modification de la tolérance interviendrait au plus tôt au printemps 2026. La Commission canadienne des grains est consciente de l'urgence de la situation.
- Les membres discutent du manque possible d'uniformité dans la façon dont les échantillons sont classés aux silos et dans l'utilisation de la détermination définitive de la qualité. Une note de service à l'industrie a été publiée sur la façon d'évaluer les grains échaudés et les grains cassés dans le blé CWAD afin d'uniformiser les pratiques au sein de l'industrie.

Discussion sur les grains vitreux durs (HVK) dans le blé roux de printemps de l'Ouest canadien (CWRS)

Responsable : Derek Bunkowsky

Pour information

- Chaque année, les HVK sont un facteur de déclassement majeur du blé CWRS.
- Le blé CWRS déclassé au grade no 2 en raison des HVK présentait un taux de rendement à la mouture et une teneur en cendres semblables à ceux du blé CWRS no 1. L'absorption d'eau est légèrement plus faible dans le blé CWRS no 2 en raison d'une teneur en protéines plus faible et d'une dégradation de l'amidon légèrement plus faible.
- Les HVK sont un facteur clé dans le système américain de classement et de commercialisation, et certains clients importants y accordent beaucoup d'importance. Il faut veiller à ne pas nuire à la part de marché du Canada lors de l'examen des HVK comme facteur de classement.
- Compte tenu des risques pour le marché, la Commission canadienne des grains a demandé l'aide de Cereals Canada pour comprendre les réactions possibles des clients.
- Cereals Canada mettra sur pied un petit groupe de discussion afin d'étudier les répercussions sur les marchés. Ce groupe cherchera à déterminer une approche pour établir des liens avec les clients étrangers, peut-être dès les missions sur les nouvelles récoltes de cet automne.
- On fera le point sur la situation lors de la réunion d'automne, et des recommandations pourraient être formulées lors de la réunion du printemps 2026. Aucune modification ne sera recommandée ou apportée tant que l'on n'aura pas une bonne idée des répercussions possibles sur les marchés.

Pour discussion

- Aucun commentaire.

Document sur la portée

Responsable : Derek Bunkowsky

Pour information

- Motion de la réunion de l'automne 2024 visant à ce que la Commission canadienne des grains établisse un document sur la portée, y compris une analyse des coûts-avantages ou une analyse économique, en tenant compte des travaux à entreprendre en ce qui concerne les grains échaudés et cassés, conformément aux travaux réalisés sur le poids spécifique, dans le but d'étudier et de formuler une recommandation quant à l'harmonisation des normes applicables aux grade primaires et grades d'exportation pour toutes les classes de blé, à présenter lors de la réunion printanière du Comité de normalisation des grains de l'Ouest.
- Derek Bunkowsky fait le point sur la tâche confiée à la Commission canadienne des grains, qui consiste à établir un document de portée comprenant une analyse des coûts-avantages ou une analyse économique. Ce document décrit les plans de recherche visant à analyser les grains échaudés, les grains cassés et le total des grains échaudés et cassés. Les résultats alimenteront les discussions et faciliteront la formulation de recommandations en vue d'éventuelles modifications par les comités de normalisation.

- Dans le cadre des modifications apportées à l'approche réglementaire, et étant donné que cela entraînerait une modification réglementaire, une analyse des coûts-avantages serait réalisée, en fonction des répercussions possibles sur le secteur.
- Les progrès réalisés seront communiqués lors de la réunion du Comité de normalisation des grains de l'Ouest à l'automne 2025.

Pour discussion

- Un membre estime que réaliser une analyse des coûts-avantages constitue une utilisation inefficace des ressources et une allocation improductive du temps qui ne permettrait jamais d'obtenir un chiffre précis.
 - David Hunt indique que l'harmonisation de ces quelques derniers facteurs est à l'étude et qu'une analyse des coûts-avantages fait désormais partie intégrante du processus réglementaire.
- Les membres discutent de l'analyse des coûts-avantages, des résultats de l'étude scientifique et de l'importance de ces deux éléments.
- Un membre fait remarquer qu'il sera difficile pour le Comité de prendre une décision et estime que, pour ce faire, le Comité devrait disposer d'une sorte de lignes directrices pour l'aider à prendre cette décision une fois que les données scientifiques seront connues.

Le point sur les comités consultatifs de normalisation des grains

Responsable : David Hunt

Pour information

- Présentation des premiers résultats des consultations sur les comités consultatifs de normalisation des grains.
- Un rapport intitulé « Ce que nous avons entendu » sera rédigé et publié sur le site Web de la Commission canadienne des grains.
- Il sera également communiqué lors de la réunion d'automne du Comité.

Recommandation d'échantillons-types

Responsable : Derek Bunkowsky

Mesures de suivi

- Motion adoptée : Il est résolu que les échantillons-types officiels de grain de l'Ouest canadien suivants sont abrogés en tant qu'échantillons-types désignés et remplacés par les imprimés-types provisoires soumis au Comité de normalisation des grains de l'Ouest par l'inspecteur en chef des grains du Canada, pour les grades de grain officiels suivants, et que ceux-ci sont recommandés à la Commission pour la campagne agricole 2025-2026, à compter du 1er août 2025.

Échantillons-types abrogés :

Blé roux de printemps, Ouest canadien no 1, Échantillon-type (Mildiou) (2022)

Blé roux de printemps, Ouest canadien no 2, Échantillon-type (Mildiou) (2022)

Blé dur ambré, Ouest canadien no 1, Échantillon-type (Mildiou) (2016)

Blé dur ambré, Ouest canadien no 2, Échantillon-type (Mildiou) (2016)

Blé dur ambré, Ouest canadien no 3, Échantillon-type (Mildiou) (2016)

Imprimés-types recommandés :

Blé roux de printemps, Ouest canadien no 1, Imprimé-type (Mildiou) (2025)

Blé roux de printemps, Ouest canadien no 2, Imprimé-type (Mildiou) (2025)

Blé dur ambré, Ouest canadien no 1, Imprimé-type (Mildiou) (2025)

Blé dur ambré, Ouest canadien no 2, Imprimé-type (Mildiou) (2025)

Blé dur ambré, Ouest canadien no 3, Imprimé-type (Mildiou) (2025)

- Motion adoptée : Il est résolu qu'en raison de l'absence d'échantillons convenables, conformément aux dispositions de l'alinéa 25b) de la *Loi sur les grains du Canada*, l'utilisation des derniers imprimés-types désignés pour les autres grades de grain cultivés dans la région de l'Ouest est recommandée à la Commission pour la campagne agricole 2025-2026, à compter du 1er août 2025.

Pour discussion

- Un membre remet en question le maintien de la formulation « en raison de l'absence d'échantillons convenables » dans la motion.
 - On explique qu'il n'y a pas suffisamment d'échantillons présentant les facteurs de déclassement pour créer de nouveaux échantillons-types chaque année. Dans ce cas, les échantillons-types approuvés précédemment sont reportés à l'année suivante.

Projet de modernisation du classement des grains

Responsable : Derek Bunkowsky

Pour information

- On fait le point sur la situation du projet de modernisation du classement des grains et sur la fin du projet.

Mesures de suivi

- Motion adoptée : Motion pour mettre fin au projet de modernisation du classement des grains, en reconnaissant que l'examen continu du Guide officiel du classement des grains et de tout problème particulier lié au classement demeure un processus continu.

Cadre pour l'avancement des technologies

Responsable : Derek Bunkowsky

Pour information

- On a présenté le Cadre pour l'avancement des technologies à la réunion de l'automne 2024 du Comité de normalisation des grains de l'Ouest.
- La Commission canadienne des grains a reçu des propositions prometteuses.
- La Commission canadienne des grains a élaboré une stratégie pour déterminer comment elle peut contribuer, notamment par la recherche et le développement, et continuera d'évaluer et de valider les nouvelles technologies, de faciliter l'accès aux échantillons et au matériel de référence, et de créer des critères de référence et des normes.
- On prévoit lancer prochainement un appel ciblé dans le but de préparer et de planifier d'éventuels projets pour l'automne 2025.

Mesures de suivi

- On s'engage à fournir aux comités de normalisation un compte rendu de la progression de l'initiative en matière d'avancement des technologies lors de chaque réunion à venir.

Autres

Responsable : David Hunt

Pour information

- Il est annoncé que la prochaine réunion du Comité de normalisation des grains de l'Ouest aura lieu le 4 novembre 2025 à Winnipeg, au Manitoba.

Mandat des membres du Comité

Responsable : David Hunt

Résumé

- Il y a actuellement deux postes vacants au sein du Comité pour des représentants d'Alberta Grains et de Saskatchewan Pulse Growers.
- Un membre arrive à la fin de son troisième et dernier mandat. Le président le remercie de son temps et de ses services.

Mot de la fin

Responsable : David Hunt

Résumé

- Le président remercie les membres pour leur participation et souhaite à tous un bon retour chez eux.

Ajournement

Responsable : David Hunt

Mesures de suivi

- Motion visant à lever la séance adoptée.